



Rapport financier semestriel

30 juin 2025

1	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	2
2	ACTIVITE DU 1ER SEMESTRE 2025	2
1.1	Principaux événements survenus au cours de la période	2
1.2	Activités des participations	3
1.3	Principaux événements survenus depuis le 30 juin 2025	5
3	PERFORMANCES DU 1ER SEMESTRE 2025	6
4	ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU 1ER SEMESTRE 2025	7
5	DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS	9
6	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2025	10
7	ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2025	12

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers IFRS pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes IFRS et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les états financiers IFRS, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Jean-Michel LATY
Président Directeur Général

ACTIVITE DU 1ER SEMESTRE 2025

1.1 Principaux événements survenus au cours de la période

Ouverture d'une procédure de conciliation par le Président du Tribunal des Activités Economiques de Paris

Dans une conjoncture globale dégradée, Transition Evergreen (la « **Société** ») a subi des retards dans la mise en place de financements pour le fonds et ses participations. Ces retards ont conduit la direction et le Conseil d'administration de la Société à solliciter l'ouverture d'une procédure amiable de conciliation auprès du Président du Tribunal des Activités Economiques de Paris.

Dans ce contexte, le Président du Tribunal des Activités Economiques de Paris a décidé d'ouvrir, le 9 avril 2025, une procédure de conciliation au bénéfice de Transition Evergreen.

A la suite de l'ouverture de cette procédure de conciliation, un comité *ad hoc* a été créé, constitué de Messieurs Jean-Michel LATY, Vincent ROBERT et Frédéric FLIPO, administrateurs de Transition Evergreen, et Monsieur Bruno LE MOAL (tiers indépendant, devenu entre-temps membre indépendant du Conseil d'administration depuis le 9 septembre 2025).

A compter de sa constitution, le comité *ad hoc* s'est consacré aux discussions avec le conciliateur et les créanciers, et a poursuivi les négociations pour la mise en place de financements, ainsi que pour des projets de cession des participations de la Société.

Suspension de cotation

Consécutivement à l'ouverture de la procédure de conciliation, la cotation de l'action Transition Evergreen sur Euronext Paris est suspendue à compter du 9 avril 2025.

Cession de la participation Compose

La société Compose (ex. Valporte) a été cédée le 14 avril 2025 pour 700 K€.

Liquidation de la société de gestion AQUA ASSET MANAGEMENT

Aqua Asset Management, société de gestion de Transition Evergreen, a déposé le 11 avril 2025 une déclaration de cessation des paiements et a été placée en redressement judiciaire le 30 avril 2025.

Le Tribunal des Activités Economiques de Paris a prononcé, le 9 juillet 2025, la liquidation judiciaire d'Aqua Asset Management, entraînant la décision du Conseil d'administration d'initier un changement de statut réglementaire de la Société pour passer de « *autre fonds d'investissement alternatif* » à « *société holding* » d'ici la fin de l'exercice 2025.

1.2 Activités des participations

Evergaz

Evergaz s'est consacré au cours du 1^{er} semestre 2025 à des opérations de levée de fonds, de restructuration capitalistique avec une relution significative de Meridiam et de renégociation de sa dette obligataire.

Ces opérations ont été finalisées le 3 juillet 2025.

Post opération, le pourcentage de la société Transition Evergreen, via TE Holding Biogas et Biovert Gestion, dans la société Evergaz est passé à 7,30 % contre 17,05 % au 31 décembre 2024.

Sur un plan opérationnel et suite à la prise de contrôle par Meridiam, une nouvelle gouvernance a été mise en place en charge de réactualiser et mettre en œuvre le plan industriel 2025-2028.

C4 Energies

Au cours du 1^{er} semestre 2025, Evergaz est entré en négociation avec Eiffel pour céder sa participation dans cette entité. La cession des titres Evergaz à Eiffel a été finalisée le 3 juillet 2025.

Par ailleurs, une émission d'obligations convertibles a été mise en place en juin 2025.

Sur un plan opérationnel, le directeur général a été licencié. Son successeur arrive avant la fin de l'année et continuera à mettre en œuvre le plan industriel.

Everwood

La société Everwood a finalisé au cours du 1^{er} semestre 2025 le plan de redressement de la société Wooday et a signé un mandat avec UBS sur la partie gestion forestière dans l'optique d'une levée de fonds de 10 à 15 millions d'euros.

Face à un contexte difficile et à une arrivée d'un refinancement important annoncé qui ne s'est pas matérialisée, la société Everwood a pris la décision de mener un plan de retournement complet visant à se focaliser à terme sur un seul métier (la gestion de forêts) et à entamer des programmes de cession de certains actifs sur le court terme et d'autres sur le moyen terme.

Parallèlement, seront fermés les sites les moins performants et une réduction importante des charges de personnel est d'ores et déjà entreprise.

Dans le domaine du « bois énergie », la croissance externe a été stoppée et une nouvelle équipe plus resserrée est en cours d'établissement. Les performances opérationnelles d'intégration de la dernière acquisition de juin 2024 demeurent bonnes, alors que d'autres entités souffrent plus d'un marché beaucoup moins porteur.

Dans les activités de gestion de forêts, l'accent est mis sur l'amélioration de la rentabilité et la diversification géographique qui permet de mieux amortir certains reculs d'activité, du fait des chutes des cours bois, notamment aux Etats-Unis.

LPF

La réorganisation de LPF a été lancée au début de l'année 2025 avec la mise en place d'un comité stratégique au niveau de cette participation. L'objectif sur cette entité est d'être en capacité de réaliser une levée de fonds et préparer une cession future.

L'activité du 1^{er} semestre a souffert d'un ralentissement de commandes dans le secteur du luxe.

Borea

Compte tenu des perspectives d'activités de Borea, la Société a décidé de se désengager de cette participation.

Autres participations

La société Safra a été placée en redressement judiciaire en date du 4 février 2025 ayant abouti à un plan de cession en date du 20 mai 2025 auquel Transition Evergreen n'a pas été partie prenante.

Le Tribunal des Activités Economiques de Paris a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de TE Holding Solar (Ex Everwatt) le 8 juillet 2025.

1.3 Principaux événements survenus depuis le 30 juin 2025

Depuis le 9 septembre 2025, Monsieur Jean-Michel LATY exerce les fonctions de Président Directeur Général en remplacement de Monsieur Lionel LE MAUX, qui a mis fin à tous ses mandats au sein de la Société pour raisons de santé.

Dans le cadre de la procédure de conciliation, Transition Evergreen et Zencap Asset Management (« **Zencap** »), son principal créancier, ont conclu un accord sous forme de *term sheet* le 9 septembre 2025.

Aux termes d'une audience qui s'est tenue le 14 octobre 2025, le Tribunal des Activités Economiques de Paris a décidé l'ouverture, le même jour, d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la Société et a désigné la SCP Abitbol & Rousselet, en la personne de Maître Joanna Rousselet (précédemment conciliateur de la Société), en qualité d'administrateur judiciaire, étant précisé que l'ouverture d'une telle procédure était une condition de son accord avec Zencap. La SELAFA MJA, en la personne de Maître Frédérique Lévy, a été désignée en qualité de mandataire judiciaire.

Compte tenu du calendrier des opérations, du calendrier judiciaire et de discussions complémentaires entre Transition Evergreen et Zencap, les parties ont signé le 5 décembre 2025, en présence de l'administrateur judiciaire, un protocole d'accord (le « **Protocole** ») reprenant l'intégralité de l'accord initial tout en intégrant certains ajustements convenus entre les parties, dont la prorogation de la durée de l'accord.

La mise en œuvre des opérations de réorganisation prévues par le Protocole permettra à Transition Evergreen d'assainir sa situation financière pendant la période d'observation du redressement judiciaire, notamment en réduisant son passif et en générant des liquidités pour financer cette période et proposer des offres à ses autres créanciers. Ces opérations, qui faciliteront l'élaboration d'un plan de redressement assurant la continuité de l'activité et le remboursement des dettes, sont soumises à l'autorisation de la juge-commissaire, après avis du Ministère Public, attendue au plus tard le 31 décembre 2025, pour une réalisation prévue avant le 31 janvier 2026.

A cette fin, Transition Evergreen a déposé le 5 décembre 2025 auprès du Tribunal des Activités Economiques de Paris une requête afin d'obtenir cette autorisation. L'audience devant la juge-commissaire s'est tenue ce jour. L'ordonnance est attendue pour la fin de l'année 2025. Sous réserve de l'autorisation par la juge-commissaire des opérations prévues aux termes du Protocole, les parties envisagent la réalisation de celles-ci d'ici le 31 janvier 2026. Une information plus détaillée sera donnée à cette occasion par voie de communiqué.

Transition Evergreen travaille en parallèle sur la structuration d'un plan de redressement qui pourrait être présenté aux autres créanciers dès la réalisation de la première phase avec Zencap. La Société s'attachera particulièrement à trouver une restructuration financière équitable pour tous et dans l'intérêt de la Société.

Le résultat des négociations avec les autres créanciers fera l'objet d'une information plus détaillée postérieurement à leur homologation judiciaire dans le cadre de la présentation, le cas échéant, du plan de continuation qui sera adopté.

PERFORMANCES DU 1^{ER} SEMESTRE 2025

Compte tenu des événements décrits ci-dessus, la société Transition Evergreen n'a pas été en mesure de faire appel à un expert indépendant pour évaluer au 30 juin 2025 la juste valeur de ses investissements.

Les justes valeurs retenues ont été déterminées à partir des conclusions des rapports d'évaluation établis pour l'arrêté du 31 décembre 2024, ajustés le cas échéant des opérations réalisées dans les participations au cours du 1^{er} semestre 2025.

S'agissant des investissements dans TE Holding Biogas, le management a tenu compte des événements intervenus depuis le 30 juin 2025, conduisant à comptabiliser une dépréciation des créances envers TE Holding Biogas de 9.9 M€.

Le portefeuille d'investissements en actions et obligations de Transition Evergreen a évolué comme suit depuis le 31 décembre 2024 :

Participations	Juste Valeur 31/12/2024 (100 %)	% de détention 31/12/2024	Juste Valeur 31/12/2024 (Au % de détention)	Cession Remboursement de la période	Variation de la période constatée en résultat	Juste Valeur 30/06/2025 (100 %)	% de détention 30/06/2025	Juste Valeur 30/06/2025 (Au % de détention)
Everwood SAS	14 000	61,04%	8 545	-	(604)	14 000	56,71%	7 941
TE Holding Biogas (Ex.Aqua)	2 925	100,00%	2 925	-	-	2 925	100,00%	2 925
TE Holding Solar (ex Everwatt)	-	71,58%	-	-	-	-	71,58%	-
LPF Groupe	2 250	29,58%	666	-	(311)	1 200	29,58%	355
Valporte Holding SAS	2 200	31,80%	700	(700)	-	-	0,00%	-
Borea SAS	500	29,97%	150	-	(150)	-	29,97%	-
Safra	-	34,79%	-	-	-	-	34,79%	-
TE Holding H2 & Derivatives(Ex Keiryo)	-	50,00%	-	-	-	-	50,00%	-
Total portefeuille actions			12 985	(700)	(1 066)			11 221
Everwood SAS			1 344	(991)	156	509		509
Total portefeuille obligations	-	-	1 344	-	991	156	509	509
Total			14 329	(1 690)	(909)	509		11 730

Les performances cumulées au 30 juin 2025 des investissements en actions sont présentées ci-dessous :

Participations	Montant investi	+/- Value latente	Juste valeur au 30 juin 2025
Everwood SAS	14 431	(6 490)	7 941
TE Holding Biogas (Ex Aqua)	26 288	(23 364)	2 925
LPF Groupe	1 208	(853)	355
TE Holding Solar (ex Everwatt)	10 857	(10 857)	-
Safra	27 458	(27 458)	-
Autres	168	(168)	-
Total	80 410	(69 190)	11 220

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU 1^{ER} SEMESTRE 2025

1.1 Situation financière au 30 juin 2025

L'état résumé de la situation financière au 30 juin 2025 se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	30-juin-25	31-déc-24
Actifs financiers non courants	35 576	40 997
- <i>dont portefeuille actions et obligations</i>	11 730	14 330
- <i>dont créances vis-à-vis des parties liées (1)</i>	23 846	26 668
Autres actifs non courants	10	10
Actifs financiers courants	216	7 811
Total des actifs	35 801	48 818
 Capitaux propres	 (20 730)	 (6 689)
Passifs financiers courants	56 531	55 507
Total des passifs et capitaux propres	35 801	48 818

(1) Crédit vendeur vis-à-vis de TE Holding Biogas suite à la cession des titres et du compte courant 3 E Biogas.

L'évolution des actifs financiers non courants par rapport au 31 décembre 2024 s'explique comme suit :

(En milliers d'euros)	Actions	Obligations	Créances vis-à-vis des parties liées (1)	Total
Actifs financiers à juste valeur par le résultat	12 986	1 344		14 330
Actifs financiers au coût amorti			26 668	26 668
Valeurs au 31 décembre 2024	12 986	1 344	26 668	40 997
Variation de la juste valeur	(1 066)	156		(910)
Acquisitions/Souscription	-			-
Cessions/Remboursement	(700)	(991)		(1 690)
Dépréciations			(2 822)	(2 822)
Variation de la période	(1 765)	(835)	(2 822)	(5 422)
Actifs financiers à juste valeur par le résultat	11 220	509		11 730
Actifs financiers au coût amorti			23 846	23 846
Valeurs au 30 juin 2025	11 220	509	23 846	35 575

(1) Crédit vendeur accordé à TE Holding Biogas consécutivement à la cession des titres de 3E Biogas. Le coût amorti de cet actif financier tient compte du risque de perte attendue au 30 juin 2025 apprécié sur la base des évènements postérieurs au 30 juin 2025.

La variation de la juste valeur du portefeuille d'actions de - 1 066 K€ s'explique par un effet dilutif négatif de - 604 K€ sur Everwood, une perte de valeur de - 150 K€ sur Borea ainsi qu'un ajustement de valeur de - 311 K€ sur LPF Groupe.

Les actions Valporte Holding SAS ont été cédées pour 700 K€ correspondant à leur juste valeur au 31 décembre 2024.

La baisse significative des actifs financiers courants, composés essentiellement de créances envers TE Holding Biogas, s'explique principalement par une dépréciation de 7,4 M€ pour tenir compte du risque de perte attendue apprécié sur la base des évènements postérieurs au 30 juin 2025.

La variation des capitaux propres s'explique par le résultat de la période qui ressort à – 14 030 K€.

Les passifs financiers courants concernent principalement :

- (i) Les emprunts obligataires exigibles pour un montant de 48 795 K€ au 30 juin 2025 contre 46 365 K€ au 31 décembre 2024 soit une variation 2 429 K€ qui s'explique principalement par l'actualisation du montant des intérêts courus ;
- (ii) Les avances en comptes courants reçues des actionnaires pour un montant de 6 072 au 30 juin 2025 contre 6 795 K€ au 31 décembre 2024 soit une variation 724 K€ qui s'explique par des remboursements pour un montant de 838 K€ et des intérêts courus pour la différence.

1.2 Résultat du 1er semestre 2025

L'état résumé du résultat au 30 juin 2025 se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	30-juin-25	30-juin-24
Revenus des actifs financiers	0	1 056
Variation de la juste valeur des actifs financiers	(909)	(11 126)
Dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti	(9 978)	
Charges opérationnelles	(539)	(1 890)
Résultat opérationnel	(11 426)	(11 960)
Coût de l'endettement financier	(2 603)	(2 082)
Autres produits et charges		(35)
Résultat Global	(14 030)	(14 078)

Compte tenu du risque de perte attendue sur les actifs financiers, la Société n'a pas reconnu de revenu des actifs financiers au 30 juin 2025.

Le résultat opérationnel ressort au 30 juin 2025 à – 11 426 K€ qui intègre une variation défavorable de la juste valeur des actifs financiers pour – 909 K€, ainsi que l'impact des dépréciations des créances financières de – 9 978 K€ (dont – 9 903 K€ relatifs à TE Holding Biogas).

Les charges opérationnelles se composent :

- > des charges de personnel pour 150 K€ (contre 203 K€ au 30 juin 2024), correspondant uniquement à la rémunération du Président Directeur Général. A noter qu'aucun jeton de présence n'a été versé aux administrateurs au titre du 1^{er} semestre 2025 (contre 52 K€ au 30 juin 2024) ;
- > des honoraires pour un montant 388 K€ (contre 1 687 au 30 juin 2024) incluant uniquement les honoraires de conseils externes. Compte tenu du niveau de l'ANR au 30 juin 2025 et conformément à la convention de gestion, aucun honoraire de

gestion n'est dû à Aqua Asset Management au titre du 1^{er} semestre 2025 (contre 1 122 K€ au 30 juin 2024).

Le coût de l'endettement financier s'élève à de 2 603 K€ (contre 2 082 K€ pour le 30 juin 2024). Il est constitué des intérêts sur emprunts obligataires pour 2 451 K€ (contre 1 938 K€ pour le 30 juin 2024) et des intérêts sur avances en comptes courants pour 153 K€ (contre 144 K€ pour le 30 juin 2024).

Le résultat net du 1^{er} semestre 2025 ressort à – 14 030 K€ (contre – 14 078 K€ pour le 30 juin 2024) soit un résultat par action après dilution de -0,35 € (contre -0,35 € pour le 30 juin 2024).

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS

Les investisseurs sont invités à se reporter à la note 12 des états financiers intermédiaires résumés au 30 juin 2025 tels que figurant à la section 7 de ce document et à lire attentivement les facteurs de risque décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du Rapport Financier Annuel 2024 disponible sur le site internet de la Société ¹.

La Société est exposée à un risque élevé de continuité d'exploitation.

La direction de la Société estime cependant que l'homologation par le juge commissaire du Protocole permettrait l'élaboration d'un plan d'apurement des autres créances de la Société et viendrait réduire le risque de continuité d'exploitation.

¹<https://www.transition-evergreen.com/doc-financiers>

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2025

Période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des états financiers intermédiaires résumés de la société Transition Evergreen, relatifs à la période du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces états financiers intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité de ces états financiers intermédiaires résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits décrits dans les notes 3. « Continuité d'exploitation » et 16. « Evénements postérieurs au 30 juin 2025 » des états financiers intermédiaires IFRS susceptibles de remettre en cause la continuité d'exploitation de la société.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les états financiers intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les états financiers intermédiaires résumés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 15 décembre 2025

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton

Batt Audit

Membre français de Grant Thornton International

Laurent Bouby

Jehanne Garrait

Associé

Associée

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES RESUMES AU 30 JUIN 2025

SOMMAIRE

<u>ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE</u>	13
<u>ETAT DU RESULTAT GLOBAL</u>	14
<u>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</u>	15
<u>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</u>	16
Note 1. Présentation de la société, base de préparation, référentiel comptable, recours aux jugements et estimations	17
Note 2. Evènements significatifs de la période	18
Note 3. Continuité d'exploitation	19
Note 4. Portefeuille d'investissements	20
Note 5. Actifs financiers courants	22
Note 6. Emprunts obligataires	22
Note 7. Autres passifs financiers	23
Note 8. Autres dettes	23
Note 9. Revenus des actifs financiers	23
Note 10. Charges opérationnelles	24
Note 11. Coût de l'endettement financier	24
Note 12. Risques financiers	25
Note 14. Transactions avec les parties liées	25
Note 15. Engagements hors bilan/Actifs et Passifs éventuels	26
Note 16. Evénements postérieurs au 30 juin 2025	26

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(En milliers d'euros)

ACTIFS	Notes	30-juin-25	31-déc-24
Actifs financiers non courants	4	35 576	40 997
Autres actifs non courants		10	10
Total des actifs non courants		35 585	41 007
Actifs financiers courants	5	133	7 682
Autres créances		83	56
Trésorerie & Equivalents trésorerie		0	73
Total des actifs courants		216	7 811
Total des actifs		35 801	48 818
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		30-juin-25	31-déc-24
Capital		20 086	20 086
Primes sur capital		30 954	30 954
Réserves		(57 740)	79 681
Résultat global		(14 030)	(137 410)
Capitaux propres		(20 730)	(6 689)
Emprunts obligataires	6	48 795	46 365
Autres passifs financiers courants	7	6 072	6 795
Autres dettes	8	1 665	2 347
Total des passifs courants		56 531	55 507
Total des passifs et capitaux propres		35 801	48 818

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(En milliers d'euros)

	Notes	30-juin-25	30-juin-24
Revenus des actifs financiers	9	0	1 056
Variation de la juste valeur des actifs financiers	4	(910)	(11 126)
Dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti		(9 978)	-
Charges de personnel	10	(150)	(203)
Autres charges opérationnelles	10	(389)	(1 687)
Résultat opérationnel		(11 426)	(11 960)
Coûts de l'endettement financier brut		(2 603)	(2 082)
Produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		0	0
Coût de l'endettement financier net	11	(2 603)	(2 082)
Autres produits et charges financiers		0	(35)
Résultat net avant impôts		(14 030)	(14 078)
Impôts sur le résultat		0	0
Résultat net		(14 030)	(14 078)
Autres éléments du résultat global		0	0
Résultat global		(14 030)	(14 078)
Nombre d'actions en circulation	13	39 976 526	40 043 753
Résultat par action (En euros)		(0,35)	(0,35)
Nombre d'actions après dilution	13	39 976 526	40 043 753
Résultat dilué par action (En euros)		(0,35)	(0,35)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'euros)

	Capital	Primes sur capital	Réserves	Résultat Global	Total
Situation au 31 décembre 2023	20 086	34 018	84 368	(7 685)	130 786
Affectation du résultat global		(3 064)	(4 622)	7 685	
Résultat net de la période	-	-	-	(14 078)	(14 078)
Actions propres	-	-	(9)	-	(9)
Situation au 30 juin 2024	20 086	30 954	79 737	(14 078)	116 699
Situation au 31 décembre 2024	20 086	30 954	79 681	(137 410)	(6 689)
Affectation du résultat global			- (137 410)	137 410	
Résultat net de la période	-	-	-	(14 030)	(14 030)
Actions propres	-	-	(12)	-	(12)
Situation au 30 juin 2025	20 086	30 954	(57 741)	(14 030)	(20 730)

Composition du capital :

Au 30 juin 2025 (sans changement par rapport au 31 décembre 2024) le capital social de la Société se compose de 40.171.460 actions ordinaires entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0.50 € chacune.

Il est précisé qu'aucun droit, avantage ou restriction n'est attaché aux actions qui composent le capital social, à l'exception des droits de vote double attribués, conformément à la loi et aux statuts, à tout actionnaire de la Société justifiant d'une inscription au nominatif d'actions pendant une durée minimum de deux ans.

La Société n'a, par ailleurs, pas émis d'actions de préférence au 30 juin 2025

Auto-Contrôle :

Au 30 juin 2025, la Société détient 194 934 de ses propres actions correspondant à une valeur nette comptable de 64,3 milliers d'euros.

Les actions propres sont portées en minoration des capitaux propres dans les comptes IFRS de la Société.

Plan d'attribution d'actions gratuites :

Aucun plan d'attribution d'actions gratuites mis en place en date du 30 juin 2025.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(En milliers d'euros)

	Notes	30-juin-25	30-juin-24
Résultat net		(14 030)	(14 078)
Variation de la juste valeur des actifs financiers	4	910	11 126
Dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti		10 327	
Revenus des actifs financiers non encaissés			(1 056)
Charges d'intérêts reclassées en flux de financement		2 603	2 082
Souscription obligations (1)			(1 500)
Cession d'actions (2)		700	
Variations nettes des actifs financiers courants		45	(10 944)
Variations des autres créances et dettes liées à l'activité		(721)	(3 916)
Flux de trésorerie générés par l'activité		(166)	(18 276)
Augmentations de capital et primes sur capital en numéraire			0
Encaissements des emprunts obligataires			23 669
Remboursements des emprunts obligataires			(2 591)
Intérêts des emprunts obligataires décaissés		(21)	(738)
Variations nettes des passifs financiers courants		82	(1 425)
Autres charges d'intérêts décaissées		0	0
Flux de trésorerie générés par les opérations de financement		61	18 915
Variation de la trésorerie		(105)	638
Trésorerie et équivalents au début de la période		73	677
Trésorerie et équivalents à la fin de la période		(32)	1 315
Variation de la trésorerie		105	638

(1) Souscription emprunt obligataire Everwood pour 1 500 milliers d'euros au cours du 1^{er} semestre 2024.

(2) Cession des actions Compose (ex Valporte Holding).

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS IFRS

Note 1. Présentation de la société, base de préparation, référentiel comptable, recours aux jugements et estimations

1.1. Présentation de la société

La société Transition Evergreen SA (« la Société ») est domiciliée en France.

Son siège social est sis 38 rue des Mathurins, à Paris (75008).

La Société est soumise depuis le 21 juin 2021 à la réglementation applicable aux fonds d'investissement alternatif (FIA).

Les états financiers de la Société du 30 juin 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 12 décembre 2025.

1.2. Référentiel Comptable

Conformément aux dispositions du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers IFRS du 30 juin 2025 de la Société ont été établis en conformité avec les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

S'agissant de comptes intermédiaires, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour la préparation des comptes consolidés annuels.

Les notes présentées du 30 juin 2025 doivent donc être complétées par la lecture des états financiers de la Société publiés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Au 30 juin 2025, la Société a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existants dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que les normes et interprétations de normes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2025.

La Société étant constituée d'un seul secteur opérationnel correspondant à la gestion et au suivi de ses investissements ne communique pas d'information au titre de la norme IFRS 8 Secteurs Opérationnels.

1.3. Recours aux jugements et estimations

En préparant ces états financiers IFRS, la Direction a exercé des jugements, effectué des estimations et fait des hypothèses ayant un impact sur l'application des méthodes comptables de la Société et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les informations relatives aux jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers concernent la qualification de Transition Evergreen SA en tant qu'entité d'investissement telle que définie par la norme IFRS 10 – Etats financiers consolidés.

La Société est qualifiée d'entité d'investissement telle que définie par la norme IFRS 10 dans la mesure où :

- Elle obtient des fonds de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion d'investissements ;
- Elle communique à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement. Elle a en particulier établi des stratégies de sortie pour l'ensemble de ses participations ;
- Elle évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

Par ailleurs, la Société présente les caractéristiques suivantes qui sont spécifiques à une entité d'investissement :

- Elle a plus d'un investissement ;
- Elle a plus d'un investisseur ;
- Elle détient des droits de propriété sous forme de titres de capitaux propres ou d'intérêts similaires.

Les informations sur les hypothèses liées aux estimations qui comportent un risque significatif d'ajustement matériel sont incluses en note 4 et concernant les évaluations à la juste valeur des actifs financiers non courants.

Note 2. Evènements significatifs de la période

2.1 Procédure de conciliation amiable :

Dans une conjoncture globale dégradée, la société Transition Evergreen a subi des retards dans la mise en place de financements tant pour elle que pour ses participations. Ces retards ont conduit la direction et le Conseil d'administration de la Société à solliciter l'ouverture d'une procédure amiable de conciliation auprès du Président du Tribunal des Activités Economiques de Paris, acceptée le 9 avril 2025, pour une durée de quatre mois et prorogée d'un mois soit jusqu'au 9 septembre 2025.

Cette procédure visait à (i) permettre à la société Transition Evergreen d'engager des discussions à l'amiable avec ses créanciers financiers dans un cadre juridiquement sécurisé, (ii) poursuivre les discussions déjà engagées pour la mise en place de financements pour Transition Evergreen et ses participations, et (iii) poursuivre les projets de cession des participations.

2.2 Mise en redressement judiciaire de la société de gestion :

Le Tribunal des Activités Economiques de Paris a prononcé en date du 30 avril 2025 la mise en procédure de redressement judiciaire de la société de gestion Aqua Asset Management. Le redressement judiciaire a été converti en liquidation judiciaire le 9 juillet 2025, date à laquelle la société Aqua Asset Management a cessé ses activités au bénéfice de la Société.

2.3 Autres événements survenus au niveau des participations :

Les principales opérations réalisées au cours du 1^{er} semestre 2025 et relatives au portefeuille d'investissements se résument comme suit :

TE Holding Solar (ex Everwatt)	Le Tribunal des Activités Economiques de Paris a déclaré le 31 mars 2025 la société TE Holding Solar en état de cessation des paiements. Le jugement d'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire a été prononcé le 8 juillet 2025.
Everwood	Le % de détention dans Everwood est passé de 61,04% à 56,71 % au cours de la période consécutivement à l'attribution d'actions gratuites à des managers de la société. Transition Evergreen a obtenu un remboursement anticipé de 991 K€ de l'emprunt obligataire d'Everwood, de 1 500 K€ à l'origine, par voie de compensation avec une dette exigible vis-à-vis de Financière Evergreen.

	Par ailleurs la société Everwood a finalisé le plan de redressement de la société Wooday et a conclu un mandat avec UBS sur la partie gestion forestière pour une levée de fonds de 10 à 15 millions d'euros.
Safra SA	La société Safra a été placée en redressement judiciaire en date du 4 février 2025 ayant abouti à un plan de cession en date du 20 mai 2025. En date du 14 octobre 2025, le Tribunal de Commerce d'Albi a converti le redressement judiciaire en liquidation judiciaire.
Compose	La société Compose (Ex. Valporte) a été cédée à Valporte Holding le 14 avril 2025 pour 700 K€.

Note 3. Continuité d'exploitation

La société Transition Evergreen a analysé son risque de liquidité à un horizon de 12 mois et a établi ses états financiers IFRS du 1^{er} semestre 2025 selon le principe de continuité d'exploitation au regard :

- de l'ouverture le 14 octobre 2025, d'une procédure de redressement judiciaire au bénéfice de la société Transition Evergreen qui devrait permettre un étalement de son passif exigible et la poursuite de ses activités. ;
- de l'accord conclu le 9 septembre 2025 avec son principal créancier Zencap Asset Management (« **Zencap** ») sous la forme d'un term sheet ;
- de la signature le 5 décembre 2025 d'un protocole avec Zencap reprenant l'intégralité de l'accord initial tout en intégrant certains ajustements convenus entre les parties, dont la prorogation de la durée de l'accord. Cet accord sera définitif après homologation par le juge commissaire à la procédure de redressement judiciaire, et permettra à la Société de percevoir 3,9 M€ en trésorerie et solder sa dette obligataire vis-à-vis de Zencap (le « **Protocole** »).

Par conséquent, et sous réserve de la bonne réalisation des opérations évoquées ci-dessus, le Conseil d'administration de la société Transition Evergreen a arrêté les comptes semestriels du 30 juin 2025 selon le principe de continuité d'exploitation en estimant que la Société serait en capacité de couvrir ses besoins de trésorerie au cours des 12 prochains mois.

Note 4. Portefeuille d'investissements

4.1 Evolution et composition des actifs financiers non courants :

Le portefeuille d'investissements de la Société a évolué comme suit depuis le 1^{er} janvier 2025 :

(En milliers d'euros)	Actions	Obligations	Créances vis-à-vis des parties liées (1)	Total
Actifs financiers à juste valeur par le résultat	12 986	1 344		14 330
Actifs financiers au coût amorti			26 668	26 668
Valeurs au 31 décembre 2024	12 986	1 344	26 668	40 997
Variation de la juste valeur	(1 066)	156		(910)
Acquisitions/Souscription	-			-
Cessions/Remboursement	(700)	(991)	-	(1 690)
Dépréciations			(2 822)	(2 822)
Variation de la période	(1 765)	(835)	(2 822)	(5 422)
Actifs financiers à juste valeur par le résultat	11 220	509		11 730
Actifs financiers au coût amorti			23 846	23 846
Valeurs au 30 juin 2025	11 220	509	23 846	35 575

(1) Correspond au crédit-vendeur accordé à TE Holding Biogas par Transition Evergreen suite à la cession des titres 3 E Biogas. Une dépréciation de 2 822 K€ a été constatée sur la période compte tenu du risque de perte attendue sur la base des événements postérieurs au 30 juin 2025 (cf. Evénements postérieurs à la clôture).

Le portefeuille d'investissements de la Société a évolué comme suit depuis le 31 décembre 2024 :

Participations	Juste Valeur 31/12/2024 (100 %)	% de détention 31/12/2024	Juste Valeur 31/12/2024 (Au % de détention)	Cession Remboursement de la période	Variation de la période constatée en résultat	Juste Valeur 30/06/2025 (100 %)	% de détention 30/06/2025	Juste Valeur 30/06/2025 (Au % de détention)
Everwood SAS	14 000	61,04%	8 545	-	(604)	14 000	56,71%	7 941
TE Holding Biogas (Ex.Aqua)	2 925	100,00%	2 925	-	-	2 925	100,00%	2 925
TE Holding Solar (ex Everwatt)	-	71,58%	-	-	-	-	71,58%	-
LPF Groupe	2 250	29,58%	666	-	(311)	1 200	29,58%	355
Valporte Holding SAS	2 200	31,80%	700	(700)	-	-	0,00%	-
Borea SAS	500	29,97%	150	-	(150)	-	29,97%	-
Safra	-	34,79%	-	-	-	-	34,79%	-
TE Holding H2 & Derivatives(Ex Keiryo)	-	50,00%	-	-	-	-	50,00%	-
Total portefeuille actions			12 985	(700)	(1 066)			11 221
Everwood SAS			1 344	(991)	156	509		509
Total portefeuille obligations	-	-	1 344	-	991	156	-	509
Total			14 329	(1 690)	(909)	509	-	11 730

Compte tenu du contexte présenté au § Faits marquants aucun investissement n'a été réalisé depuis le 1^{er} janvier 2025.

Les périmètres Evergaz, 3 E Biogas et Everwood n'ont pas sensiblement évolué par rapport à ceux présentés dans les états financiers annuels de la Société du 31 décembre 2024.

La variation du % de détention d'Everwood de 61,04% à 56,71 % au cours de la période consécutivement à l'attribution d'actions gratuites à des managers de la société.

4.2 Actifs financiers non courants par niveau de juste valeur :

La répartition du portefeuille d'investissement par niveau de juste valeur est présentée ci-dessous :

30-juin-25

(En milliers d'euros)	Evaluation à la juste valeur				
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Coût amorti
Actions	11 220			11 220	
Obligations	509			509	
Créances vis-à-vis des parties liées (1)	23 846				23 846
Total	35 575	-	-	11 730	23 846

31-déc-24

(En milliers d'euros)	Evaluation à la juste valeur				
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Coût amorti
Actions	12 986			12 986	
Obligations	1 344			1 344	
Créances vis-à-vis des parties liées (1)	26 668			-	26 668
Total	40 997	-	-	14 330	26 668

- (1) Correspond au crédit-vendeur accordé à TE Holding Biogas par Transition Evergreen suite à la cession des titres 3 E Biogas.

Les modalités de détermination des justes valeurs des participations sont présentées ci-après :

La Société n'a pas été en mesure de faire appel à un expert indépendant pour évaluer au 30 juin 2025 la juste valeur de ses investissements. Les justes valeurs retenues dans les comptes au 30 juin 2025 ont été déterminées à partir des conclusions des rapports d'évaluation établis pour l'arrêté du 31 décembre 2024, ajustés le cas échéant des opérations réalisées dans les participations au cours du 1^{er} semestre 2025 :

- Pour les participations Safra SA, TE Holding Solar (ex Everwatt) et TE Holding H2 & Dérivatives la juste valeur retenue au 30 juin 2025 a été considérée comme nulle compte tenu des procédures collectives engagées par ces entités et des incertitudes quant à leur capacité de garantir leur continuité d'exploitation.
- Pour TE Holding Biogas, la Société a ajusté la valeur de ses investissements dans cette entité (actions et créances financières) sur la base des évènements postérieurs au 30 juin 2025 (cf. § Evénements postérieurs à la clôture)
- Pour les participations Everwood et LPF Groupe, la Société a estimé que les justes valeurs à 100 % déterminées pour l'arrêté du 31 décembre 2024 pouvaient être également retenues au 30 juin 2025. En ce qui concerne LPF Groupe, la Société a estimé que la fourchette basse de Sorgem déterminée au 31 décembre 2024 devait être prise en compte soit une juste valeur à 100 % de 1,2 M€. S'agissant d'Everwood, il est précisé qu'une évaluation indépendante effectuée au cours du 1^{er} semestre 2025 à la demande du management d'Everwood permet de confirmer une juste valeur à 100 % de 14 M€ au 30 juin 2025.
- Pour Borea, la Société a estimé que compte tenu des difficultés rencontrées cette entité la juste valeur de cette participation devait être ramenée à 0 au 30 juin 2025.

Les modalités de calcul des justes valeurs retenues au 31 décembre 2024 sont détaillées en page 98 et suivantes du Rapport Financier Annuel publié le 18 septembre 2025.

Note 5. Actifs financiers courants

(En milliers d'euros)	30-juin-25	31-déc-24
TE Holding Biogas (Ex.Aqua)	-	7 430
Everwood SAS	-	45
TE Holding Solar (ex Everwatt)	-	-
TE Holding H2 & Derivatives(Ex Keiryo)	-	-
Safra SA	-	-
Autres	132	132
Actifs financiers courants au coût amorti	132	7 607
Obligation Natureo	-	74
Actifs financiers courants à la juste valeur par le compte de résultat	-	74
Total	132	7 682

Le risque de perte attendue sur les créances envers les parties liées a conduit la Société à constater dès le 31 décembre 2024 des dépréciations significatives pour un montant total de 5.352 milliers d'euros (dont TE Holding Solar pour 2.200 milliers d'euros, TE Holding H2 & Derivatives (Ex Keiryo) pour 2.464 milliers et Safra pour 546 milliers d'euros).

Au 30 juin 2025 la créance vis-à-vis de TE Holding Biogas a fait l'objet d'un ajustement de valeur de 7.430 milliers d'euros dû aux évènements postérieurs au 30 juin 2025.

Note 6. Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires se composent comme suit :

(En milliers d'euros)	Échéance	Taux	Nominal à l'émission	Coût amorti	
				30-juin-25	31-déc-24
Obligations juillet 2022	juil-24	5,5%	2 975	3 288	3 217
Obligations janvier -mars 2023	Jan-mars-25	6,0%	5 000	5 209	5 044
Obligations mai 2023	mai-25	6,0%	3 000	3 092	2 964
Obligations octobre - décembre 2023	juil-25	10,0%	7 053	8 092	7 605
Obligations janvier-février 2024	août-25	10,0%	7 000	7 944	7 455
Obligations mars 2024	mars-27	9,0%	20 000	21 170	20 081
Total des emprunts obligataires			45 028	48 795	46 366
<i>Dont part courante</i>				48 795	46 366
<i>Dont part non courante</i>				0	0

La variation des emprunts obligataires du 1^{er} semestre 2025 s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)		
Valeurs au 31 décembre 2024		46 366
Souscription net des frais d'émission		
Remboursement en trésorerie		(21)
Variation des intérêts courus et étalement des frais émission		2 450
Valeurs au 30 juin 2025		48 795
<i>- dont part courante</i>		48 795
<i>- dont part non courante</i>		0

L'échéancier de remboursement (flux actualisés) des emprunts obligataires est présenté ci-après :

(En milliers d'euros)	Total	Exigible	Echéance entre 180 jours et 360 jours
Obligations juillet 2022	3 288	3 288	
Obligations janvier 2023	5 209	5 209	
Obligations mai 2023	3 092	3 092	
Obligations octobre - décembre 2023	8 092	8 092	
Obligations janvier-février 2024	7 944		7 944
Obligations mars 2024	21 170	21 170	
Total	48 795	40 851	7 944

La Société n'a pas procédé à la détermination de la juste valeur des emprunts obligataires au 30 juin 2025.

Note 7. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers s'expliquent comme suit :

(En milliers d'euros)	30-juin-25	31-déc-24
Financière Evergreen	4 909	5 604
Avances en comptes courants des actionnaires de la Société	857	845
Intérêts courus	274	346
Banques cré ditrices	32	
Total	6 071	6 795
Dont part non courante	0	0
Dont part courante	6 071	6 795

Les avances actionnaires ont été accordées au taux annuel maximum de 6 % fixe payable au moment du remboursement du principal majoré, pour les conventions antérieures au 21 juin 2021, d'une prime pour engagement de blocage des fonds sur une période minimale entre 6 et 18 mois à compter de la date de mise à disposition des fonds.

L'avance en compte courant Financière Evergreen est rémunérée au taux maximum déductible avec échéance au 31 décembre 2025. La société Financière Evergreen a demandé la résiliation de cette convention avec effet au 31 décembre 2025.

Note 8. Autres dettes

Les autres dettes s'expliquent comme suit :

(En milliers d'euros)	30-juin-25	31-déc-24
Fournisseurs (1)	1 110	1 452
Dettes sur acquisition d'actifs financiers	-	9
Dettes fiscales	34	386
Dettes sociales	233	221
Autres dettes	288	297
Total	1 665	2 347

(1) Dont 333 milliers d'euros relatifs à Aqua Asset Management au 30 juin 2025 contre 770 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Note 9. Revenus des actifs financiers

Les revenus des actifs non courants se détaillent comme suit :

(En milliers d'euros)	30-juin-25	30-juin-24
Intérêts des obligations	0	35
Intérêts des avances en comptes courants	0	506
Total	0	541

Compte tenu du risque de perte attendue sur ses créances financières et des dépréciations constatées la Société n'a pas reconnu de produits d'intérêts au titre du 1^{er} semestre 2025.

Note 10. Charges opérationnelles

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

(En milliers d'euros)	30-juin-25	30-juin-24
Salaires	90	83
Charges sociales	60	68
Jetons de présence	-	52
Avantages réglés par remise d'actions gratuites	-	-
Total	203	203

Les charges de personnel, hors jetons de présence, concerne exclusivement la rémunération versée en sa qualité de mandataire social à Monsieur Jacques Pierrelée en sa qualité de directeur général pour le 1^{er} semestre 2024 et la rémunération de Monsieur Lionel Le Maux en tant que Président Directeur Général pour le 1^{er} semestre 2025. La Société a décidé de ne pas verser de jetons de présence pour l'exercice 2025. Les autres charges opérationnelles se détaillent comme suit :

(En milliers d'euros)	30-juin-25	30-juin-24
Honoraires et charges assimilées	351	1 535
- dont honoraires de gestion Aqua Assets Management	-	1 122
- dont commission de surperformance Aqua Assets Management	-	-
- dont honoraires avec prestataires externes	351	414
Autres charges externes	37	129
Total	388	1 664

Les honoraires de gestion d'Aqua Asset Management étaient facturés dans le cadre du contrat de gestion signé le 21 juin 2021 avec la Société. Compte tenu de l'évolution de l'ANR et conformément aux dispositions du contrat de gestion, aucune rémunération n'est due à la société de gestion au titre du 1^{er} semestre 2025.

Note 11. Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier net s'explique comme suit :

(En milliers d'euros)	30-juin-25	30-juin-24
Intérêts sur emprunts obligataires	2 451	1 938
Intérêts sur comptes courants envers parties liées	153	144
Coût de l'endettement financier brut	2 603	2 082
Variation de la juste valeur des instruments de trésorerie		
Produits des instruments de trésorerie		
Coût de l'endettement financier net	2 603	2 082

Note 12. Risques financiers

La Société considère qu'au 30 juin 2025 son niveau d'exposition au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt et au risque de liquidité est identique par rapport à celui communiqué dans le rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Note 13. Résultat et Actif net par action

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action au 30 juin 2025 a été calculé comme suit :

Nombre d'actions en circulation au 30 juin 2025	40 171 460
Actions émises au cours de la période	-
Actions auto-détenues annulées au cours de la période	(194 934)
Nombre d'actions en circulation au 30 juin 2025 avant dilution	39 976 526
Actions potentiellement dilutives en circulation	
Nombre d'actions en circulation au 30 juin 2025 après dilution	39 976 526
<i>Nombre d'actions moyen pondéré en circulation</i>	39 976 526
<i>Nombre d'actions moyen pondéré après dilution</i>	39 976 526
Nombre d'actions en circulation au 30 juin 2025	40 171 460
Actions émises au cours de la période	-
Actions auto-détenues annulées au cours de la période	(194 934)
Nombre d'actions en circulation au 30 juin 20245 avant dilution	39 976 526
Actions potentiellement dilutives en circulation	
Nombre d'actions en circulation au 30 juin 2025 après dilution	39 976 526
<i>Nombre d'actions moyen pondéré en circulation</i>	39 976 526
<i>Nombre d'actions moyen pondéré après dilution</i>	39 976 526

Sur la base de l'actif net réévalué (ANR) au 30 juin 2025 (correspondant aux capitaux propres IFRS de la Société soit – 20.730 milliers d'euros) l'ANR par action s'élève à cette date à -0,52 €.

Note 14. Transactions avec les parties liées

Les transactions réalisées avec les parties liées sont réalisées à des conditions normales de marché.

Les principales transactions comptabilisées au compte de résultat de la période concernent :

- Aucune rémunération n'a été versée à la société de gestion AQUA ASSET MANAGEMENT au titre du 1^{er} semestre 2025 (contre 1 122 milliers d'euros pour le 1^{er} semestre 2024). La société de gestion était contrôlée au 30 juin 2025 par Monsieur Lionel Le Maux actionnaire et président directeur général de la Société ;
- Pour un montant total de 90 milliers d'euros la rémunération de Monsieur Lionel Le Maux en sa qualité de Président Directeur Général pour la période 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025.

Les transactions comptabilisées sur l'état de la situation financière relatives aux parties liées sont présentées en note 5 et en note 7.

Note 15. Engagements hors bilan/Actifs et Passifs éventuels

Aucun changement significatif n'est à signaler par rapport à la situation présentée au 31 décembre 2024.

Note 16. Evénements postérieurs au 30 juin 2025

Procédure de redressement judiciaire

Aux termes d'une audience qui s'est tenue le 14 octobre 2025, le Tribunal des Activités Economiques de Paris a décidé l'ouverture, le même jour, d'une procédure de redressement judiciaire au bénéfice de Transition Evergreen et a désigné la SCP Abitbol & Rousselet, en la personne de Maître Joanna Rousselet (précédemment conciliateur de la Société), en qualité d'administrateur judiciaire. La SELAFA MJA, en la personne de Maître Frédérique Lévy, a été désignée en qualité de mandataire judiciaire. Le Tribunal a décidé l'ouverture d'une période d'observation de six mois expirant le 14 avril 2026.

Evolution du statut réglementaire de la Société

L'Assemblée Générale Mixte du 21 novembre 2025 a approuvé l'évolution du statut réglementaire de la Société de « autre fonds d'investissement alternatif » à « société holding », conformément à la réglementation en vigueur et aux orientations stratégiques de la Société.

Accord conclu avec Zencap

Dans le cadre de la procédure de conciliation, Transition Evergreen et Zencap, son principal créancier, ont conclu un accord sous forme de *term sheet* le 9 septembre 2025.

Compte tenu du calendrier des opérations, du calendrier judiciaire et de discussions complémentaires entre Transition Evergreen et Zencap, les parties ont signé le 5 décembre 2025, en présence de l'administrateur judiciaire, un protocole d'accord (le « **Protocole** ») reprenant l'intégralité de l'accord initial tout en intégrant certains ajustements convenus entre les parties, dont la prorogation de la durée de l'accord.

La mise en œuvre des opérations de réorganisation prévues par le Protocole sont soumises à l'autorisation de la juge-commissaire, après avis du Ministère Public, attendue au plus tard le 31 décembre 2025, pour une réalisation prévue avant le 31 janvier 2026.

A cette fin, Transition Evergreen a déposé le 5 décembre 2025 auprès du Tribunal des Activités Economiques de Paris une requête afin d'obtenir cette autorisation. L'audience devant la juge-commissaire s'est tenue ce jour. L'ordonnance est attendue pour la fin de l'année 2025. Sous réserve de l'autorisation par la juge-commissaire des opérations prévues aux termes du Protocole, les parties envisagent la réalisation de celles-ci d'ici le 31 janvier 2026.

S'agissant, au sens des normes IFRS, d'un événement postérieur devant entraîner une modification comptable, la Société a comptabilisé dans ses états financiers du 30 juin 2025 des dépréciations de créances pour un montant total de 10 M€ anticipant ainsi les effets comptables attendus de la mise en œuvre du Protocole.

Les principaux événements postérieurs à la clôture relatifs aux participations de la société Transition Evergreen sont récapitulés ci-après :

- La société TE Holding Solar (ex Everwatt) a été placée en liquidation judiciaire en date du 8 juillet 2025 ;
- La société Evergaz a finalisé ses opérations de levée de fonds et de restructuration capitalistique le 3 juillet 2025 avec une relution significative de Meridiam. Post opération, le pourcentage de la société Transition Evergreen via Transition Holding Biogas et Biovert Gestion dans la société Evergaz est de 7,30 % contre 17,05 % au 31 décembre 2024 ;
- La société 3E Biogas a réalisé, le 29 octobre 2025, une augmentation de capital par conversion d'emprunts obligataires à laquelle TE Holding Biogas n'a pas participé. A l'issue de cette opération le % de détention de TE Holding Biogas est passé de 36 % à 24,9 % ;
- Aqua Asset Management, a été placée en liquidation judiciaire en date du 9 juillet 2025 et la gouvernance de la société Transition Evergreen a été modifiée ;
- La société Everwood a réalisé en date du 28 juillet 2025 et du 7 novembre 2025 des augmentations de capital auxquelles la Société n'a pas participé. A l'issue de ces opérations le % d'intérêt de la Société dans Everwood est passé de 56,71 % à 48,22 %.